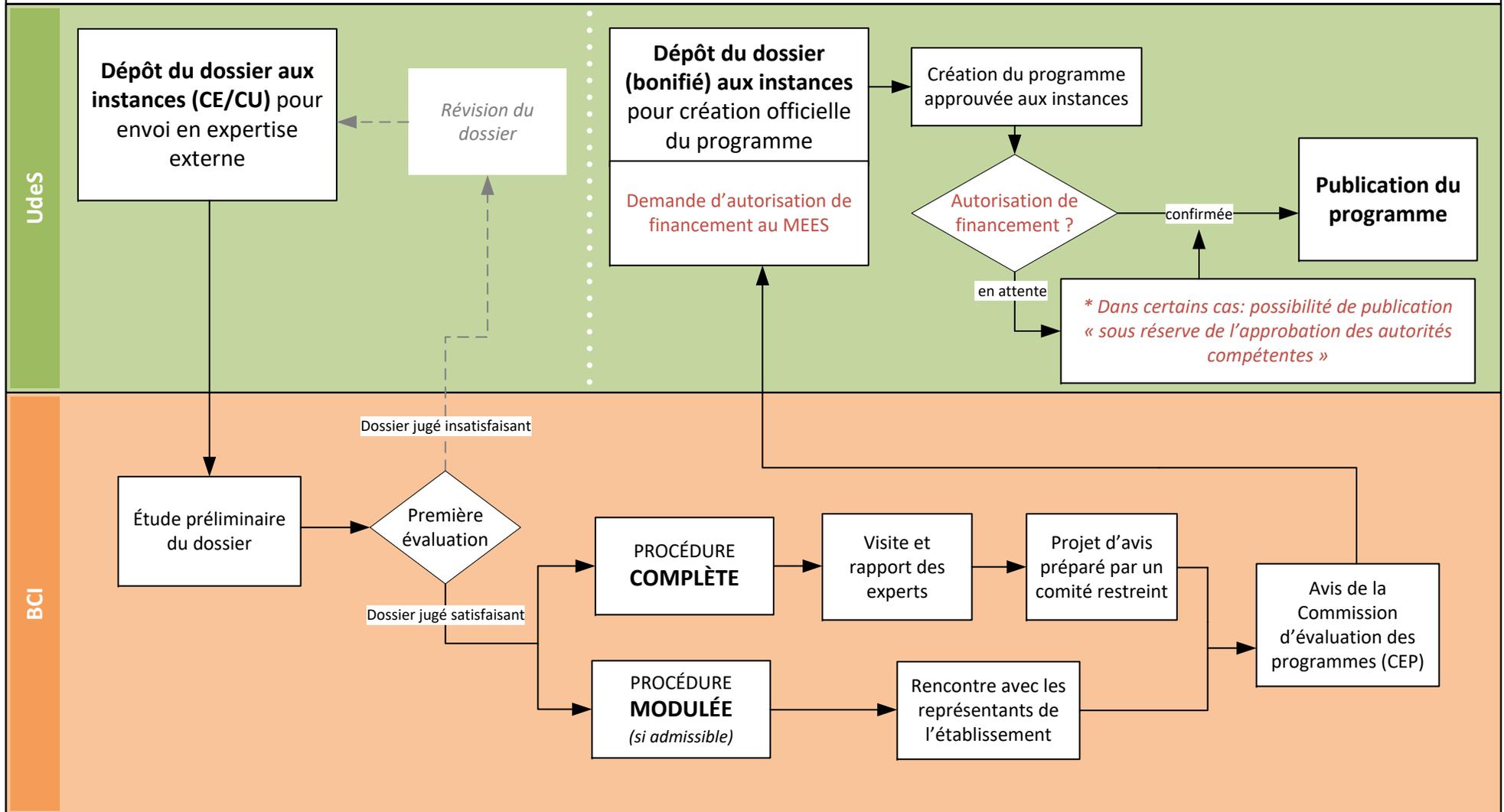


Cheminement des projets de programmes selon la procédure **complète** ou **modulée** du BCI



Adapté du document *Mécanisme et procédures d'évaluation des projets de programmes* du BCI, version du 7 octobre 2016, p. 8-15.

Estimation des délais minimaux à prévoir (au BCI seulement)

Procédure COMPLÈTE	Au moins douze mois (pas de travaux en juillet/août)
Procédure MODULÉE	Au moins cinq mois (pas de travaux en juillet/août)